

Bureau
Passage
Lemonnier
12.

LE RASOIR

Bureau
Passage
Lemonnier
12



ENTREVUE D'ALPHONSE XII et de LÉOPOLD II.

(LÉOPOLD) Ainsi mon cousin, vous voilà colonel prussien?
 (ALPHONSE) Que voulez-vous? Je n'ai pu refuser cette politesse de notre grand cousin allemand. Mais vous quel grade allez-vous m'offrir?

(LÉOPOLD) J'ai justement en ce moment quelques postes vacants dans mon armée d'Afrique et si le cœur vous en dit...
 (ALPHONSE à part) Merci! Je suis d'en prendre.

Mephisto

Rédacteur en chef :
A. RIGOBERT.

Abonnements :
Belgique, Un an, franco fr. 4-50.
Etranger, port en sus.

LE RASOIR

Journal satirique paraissant tous les quinze jours.

Éditeur-Propriétaire :
J. DAXHELET.

Annonces & Réclames
à forfait
Un numéro : 15 cent.

TOUT CE QUI CONCERNE LE JOURNAL DOIT ÊTRE ADRESSÉ FRANCO AU BUREAU, PASSAGE LEMONNIER, 12, LIÈGE.

L'ÉVÈNEMENT DU JOUR.

Sa Majesté Alphonse XII, roi de toutes les Espagnes, a été sifflé et hué à Paris comme un vulgaire cabotin de trentesième ordre.

Tel est le grand évènement du jour.

Sitôt qu'il a été connu, la diplomatie européenne s'est émue, les Rois eux-mêmes se sont empressés d'adresser des condoléances *autographes* à l'auguste sifflé, et des courriers de cabinet sont partis dans toutes les directions comme si l'on était à la veille d'une guerre générale.

Nous réprouvons, plus que tout autre, les manifestations ridicules qui ont marqué l'entrée du jeune Roi d'Espagne à Paris, mais nous croyons que l'on aurait tort de donner à cette affaire une importance qu'elle ne comporte pas.

De quoi s'agit-il en somme? De quelques misérables coups de sifflet, lancés par qui? Par quelques imbéciles et par quelques voyoux.

Mon Dieu! les titis de Paris n'ont vu dans l'hôte de la France qu'un artiste en représentation-gala et ils ont cru, de bonne foi, que *la pièce* à laquelle ils assistaient, était due à la collaboration de leurs ennemis les plus acharnés.

Suppositions stupides, insensées sans doute, mais enfin qui prouvent assez qu'ils ont agi sans discernement et qu'ils ne doivent pas être rendus responsables de leurs actes.

Qu'ils soient donc pardonnés, puisqu'ils ne savent ce qu'ils font, et que l'incident soit définitivement clos!

A. RIGOBERT.

Une question d'humanité.

L'administration des chemins de fer de l'État s'est émue du nombre considérable de gardes-convois qui tombaient en cours de route, victimes du mode actuel de contrôle. Elle s'est demandée si les devoirs de l'humanité n'exigeaient pas que l'on mette immédiatement en pratique un système moins dangereux et elle semble sérieusement décidée à en revenir au recolement des coupons à la sortie des gares.

Malheureusement, la grande presse (la presse doctrinaire surtout) dissuade fortement le ministre des travaux publics de sanctionner une réforme de ce genre et il ne se passe pas de semaine sans que l'un ou l'autre des ses organes ne se fasse, à ce sujet, l'écho des doléances les plus saugrenues.

« Y a-t-on bien songé, dit l'un? Mais, adopter un tel système, c'est interdire, par le fait, au public l'accès de l'inté-

rieur; des gares, et il y a des gens, dans les petites villes surtout, qui n'ont d'autre plaisir que celui de venir flâner sur le quai de *leur* station! » (Pauvres gens va!)

« Que vont devenir, gémit l'autre, les pauvres voyageurs et voyageuses surchargés de paquets, si on leur enlève la faculté de se faire conduire jusqu'au *marc*-pieds, eux et leurs colis, par une forte députation de parents, amis et connaissances. »

« Et les adieux du départ, pleure un troisième! Les cousins et les cousines seraient-ils donc obligés de se livrer à leurs embrassades finales dans les salles d'attente et plus personne ne pourrait-il jouir de la douce volupté d'agiter un mouchoir blanc, derrière le train qui s'ébranle? »

Ces arguments sont tous très touchants, sans doute, mais enfin, il faut bien le reconnaître, ils ne résistent pas à l'examen.

D'abord, en principe, l'accès des gares devrait toujours être strictement interdit à tous ceux qui ne sont pas absolument obligés d'y pénétrer.

Une station de chemin de fer n'est pas une place publique; c'est un séjour dangereux. Trop d'encombrement peut, en certaines circonstances, y produire des catastrophes et l'on court déjà assez de risques de se faire pincer, quand on voyage, pour que l'on puisse hardiment se dispenser de mettre, sans nécessité, son corps à la disposition des locomotives.

Au surplus, dans presque tous les gares importantes, ce sont les *aristos* seuls qui jouissent du privilège de libre entrée.

A Liège, par exemple, la salle d'attente de troisième classe reste hermétiquement fermée, (du côté des quais s'entend) jusqu'aux heures de départ des trains, tandis que les portes de la salle de première sont constamment ouvertes à deux battants. Pourquoi cette distinction? Que l'on applique aux grands le système dont on use déjà envers les petits et tout sera dit.

Quant aux voyageurs qui ne savent se mettre en route sans emporter avec eux des montagnes de paniers, cartons, paquets, etc., etc., qu'ils fourrent sur ou sous les banquettes, je ne trouve pas, pour ma part, qu'ils soient tout-à-fait aussi intéressants que cela. Ces gens là ne sont en somme que de vulgaires fraudeurs et ce n'est qu'au mépris du règlement qu'ils peuvent impunément encombrer les compartiments de colis plus ou moins inodores.

Que l'administration des chemins de fer ne leur dresse pas procès-verbal, soit: c'est son affaire!!

Mais, de grâce, qu'elle n'aille pas les protéger au point de retarder en leur faveur la solution d'une question dont dépend peut-être la vie de plusieurs centaines de malheureux.

Je passe aux embrassades et aux scènes généralement touchantes qui précèdent le départ des convois de voyageurs.

Je respecte plus que personne les types généreux qui au moment de partir pour Bierset ou pour Chênée, éprouvent le besoin d'embrasser toute leur famille sur les marches-pieds du train qui doit les emporter. Mais enfin, il faut être raisonnable et je ne crois pas que ces cœurs aimants saigneraient d'une façon démesurée si on les obligeait à avancer d'une demi-minute la scène déchirante des adieux et à se livrer à leurs embrassements sur le seuil des salles d'attente. Cela se pratiqué ainsi, sans inconvénient, sur notre ligne du Nord.

Aucune raison sérieuse ne peut donc être invoquée contre la réforme que l'on projette au ministère des travaux publics.

Si même cette réforme devait avoir pour conséquence de déranger certains particuliers dans leurs petites habitudes, on ne devrait pas encore hésiter à l'accomplir. Il s'agit ici d'une question d'humanité et il me semble que la vie d'un *seul* garde-convoi vaut bien que quelques désœuvrés se gênent un peu.

RACAGNAC.

Une Commission disparue.

A propos on n'entend plus parler de la fameuse Commission d'enquête, dite des microbes, qui était chargée de rechercher les causes de l'épidémie de fièvre typhoïde qui a sévi l'hiver dernier en notre ville, ainsi que les moyens d'en empêcher le retour.

Cette Commission composée de :

- 1 Avocat-Président.
- 8 Docteurs en médecine.
- 1 Médecin-vétérinaire.
- 1 Pharmacien.
- 3 Ingénieurs.
- 1 Chimiste.
- 1 Lieutenant de la garde civique

s'est réunie une fois ou deux pendant le mois de Mars; elle a de plus opéré une petite descente dans les égouts vers le commencement du printemps (Oh! parfum des violettes) et depuis lors elle n'a plus donné signe de vie.

Le public commence à être inquiet et il se demande avec angoisse si les citoyens dévoués qui composaient la Commission ne sont pas tombés asphyxiés au fond de nos égouts.

Quelques personnes prétendent même que les grands travaux de curage que la direction des travaux fait exécuter la nuit, ont principalement pour but de rechercher les cadavres de ces courageux explorateurs.

M. l'échevin Renier Malherbe ne pourrait-il nous donner quelques renseignements à ce sujet?

BRICOLEUR.

De long en large.

Récompense honnête. — Tout Liège est en émoi à propos de l'annonce suivante qu'un respectable apothicaire de Fragnée vient de faire insérer dans les journaux :

« 1000 francs de récompense à la personne qui ne serait pas guérie par la liqueur anti-épileptique Jean Fievez, pharmacien, rue de Fragnée, 97, à Liège. »

On se demande avec inquiétude quelle est la punition que monsieur Jean inflige à ceux qu'il guérit.

* *

On demande un professeur. —

Le cours supérieur d'architecture est momentanément supprimé à notre Académie des beaux-arts,.....à défaut de professeur.

Lorsque les élèves admis à suivre ce cours se sont présentés à la rentrée, on leur a gracieusement annoncé qu'ils pouvaient s'en retourner chez eux jusqu'à ce que l'administration communale ait pourvu au remplacement de M. Lebens.

Je la trouve un peu forte, celle là!

Voilà plus de quatre mois que le regretté professeur est décédé et il me semble qu'on a eù tout le temps de lui trouver un successeur.

Il est vrai que tous les architectes sérieux sollicitent peut-être, on ce moment la place vacante à l'académie de Poperinghe (1000 francs d'appointements)!!!

* *

Suite au précédent. — Et la place de professeur de chant, vacante depuis si longtemps à notre Conservatoire Royal de musique?

Ici, cependant, les candidats capables ne manquent pas et le Gouvernement ne peut avoir que l'embarras du choix.

Eh! bien, s'il est si embarrassé que cela, qu'il invite les postulants à tirer à la courte-paille!

* *

Curage des égouts. — M. Renier Malherbe interpellé à la dernière séance du Conseil au sujet de l'affaire dite du *curage des égouts*, a fait connaître aux populations ébahies; que « la plupart des dépôts qui obstruaient nos canaux était composés de matières inertes. »

Cet excellent échevin!. Encore un peu il nous en aurait fait avaler, sous prétexte que les naturels Liégeois ne produisent que des détritrus d'une saveur et d'un parfum absolument délicieux.

Et dire qu'il y a des gens qui s'obstinent encore à soutenir que cela ne sent pas bon!

* *

30 Septembre. — Les anciens combattants de 1830, se sont rendus dimanche dernier, suivant leur pieuse coutume, à la tombe Sainte-Walburge.

Quelques chasseurs-éclaireurs et quelques pompiers escortaient nos vieux braves. Aucun corps de musique n'avait jugé à propos de se déranger pour les accompagner.

Il nous semble que l'harmonie de la garde-civique qui est, comme on sait, à la disposition de la ville aurait bien pu être requise pour la circonstance.

Ceux qui ont tiré pour tout de bon, en risquant leur vie pour fonder la patrie, n'ont-ils pas droit aux mêmes égards que que les lauréats d'un concours de tir quelconque?

* *

L'Album garde-robe. — J'ai lu dans le compte-rendu du dernier Congrès des instituteurs, que l'on s'y est occupé de l'enseignement des ouvrages manuels dans les écoles de filles.

Une institutrice liégeoise à même dit sur ce sujet des choses qui ont été fort applaudies.

« Il faut que l'institutrice, a-t-elle dit entr'autres, se mette à même de connaître tous les ouvrages de mains, le raccommodage comme la confection; elle doit pouvoir, sans embarras, effectuer devant ses élèves tous les travaux à l'aiguille qui sont de la compétence des femmes.

Elle doit amener les élèves des divisions supérieures à prendre elles-mêmes les mesures, à tailler les étoffes, à calculer l'aunage nécessaire pour tel ou tel vêtement.

L'institutrice fera remarquer les bons ouvrages d'une classe, elle en fera un album qui sera la propriété de l'école, et chaque élève aura son album qui renfermera ses meilleurs ouvrages (!!!) »

Tout cela, c'est très bien. Seulement, étant donné les plantureux accessoires dont le beau sexe s'affuble aujourd'hui, il me semble qu'il faudrait de fameux albums pour pouvoir contenir les confections de ces demoiselles.

Des vrais garde-robes, quoi !!

* *

Pompes funèbres. — M. Bourdon vient de déposer son projet de budget pour 1884, se soldant par un excédant de recettes de quelques mille balles.

Ne pourrait-on employer une partie de cet excédant, puisqu'il y a, à l'acquisition d'un drap et d'une civière à l'usage des enterrements civils ?

On sait qu'à Liège les familles n'ont à leur disposition pour les funérailles des leurs que le matériel des fabriques d'église ou celui des sociétés particulières.

C'est là, on en conviendra, une lacune assez singulière pour une ville qui s'intitule modestement : *boulevard du libéralisme*.

Et puisqu'une fois par hasard, il va y avoir de l'argent de trop dans la caisse communale, on ferait bien d'en profiter pour faire cesser cette situation aussi illégale qu'anormale.

* *

Très épatant — Monsieur le gouverneur a fait Dimanche dernier sa joyeuse entrée dans sa bonne ville de Waremme.

Le premier magistrat de la province était accompagné de MM. les membres de la Députation permanente, du commissaire d'arrondissement et du greffier provincial, tous en grand costume.

Il paraît, d'après *la Meuse*, que les braves Waremmiens ont été très épatés (sic) de voir tous ces types officiels, en uniforme; je le crois sans peine !. On serait épaté à moins.

* *

Question embarrassante. — Un de nos lecteurs nous demande pourquoi les architectes sortis avec un diplôme, voir même avec une médaille en vermeil, du cours supérieur d'architecture d'une académie royale, ne sont pas électeurs de droit.

Nous ignorons absolument n'étant pas dans le secret des dieux.

Le gouvernement estime sans doute que ces Messieurs, bien qu'ayant dû se livrer à des études très compliquées, sont moins capables que les agents de police ou que les chefs-porions des charbonnages Orban.

On en voit de si drôles aujourd'hui !

BRICOLEUR.

EMPLOI LUCRATIF.

On a pu lire ces jours derniers dans les principaux journaux du pays la mirobolante annonce que voici :

« Les places d'architecte et de professeur d'architecture sont à conférer à l'Académie de Poperinghe. Ensemble traitement de 1000 francs. Adresser les demandes à l'administration communale avant le 1^{er} Octobre. »

Je frémis de la tête aux pieds rien qu'à la pensée du nombre fantastique de candidats qui auront sollicité les deux emplois vacants à Poperinghe. Si le malheureux secrétaire communal de la localité chargé de dépouiller la correspondance n'en est pas devenu fou, c'est qu'il a le cerveau bien dur.

Songez donc !! Une offre de 1000 balles d'appointments, cela ne se voit pas tous les jours et il est hors de doute que la plupart des architectes de l'Univers (même le Grand) se sont fait un devoir d'adresser leur demande aux autorités constituées de l'illustre cité de Van Koppernole.

Quel sera l'heureux élu ? Je l'ignore absolument. Mais, si ce que l'on me rapporte est exacte, c'est un célèbre architecte Liégeois bien connu à l'hôtel-de-ville et dont personne n'oserait renier les brillantes capacités, qui aurait jusqu'ici le plus de chances de décrocher la timbale.

Je lui souhaite de tout cœur.

ZUTALORS.

Bibliographie

« *La nation souveraine.* » Tel est le titre d'une nouvelle brochure que M. Jean Fontaine vient de publier et qui est vendue au prix de 50 centimes à la librairie d'Heur.

Quoique ne partageant pas en tous points les idées développées par le vaillant polémiste démocrate, nous nous plaignons cependant à rendre hommage à son remarquable talent d'écrivain.

Nous reproduisons avec plaisir les lignes que l'auteur consacre à un de nos concitoyens qui eût autrefois son heure de popularité et et dont tout Liège se rappelle encore les splendides funérailles.

M. Jean Fontaine se reporte au lendemain du jour où M. Delfosse prononça ces paroles célèbres : La liberté pour faire le tour du monde n'a plus besoin de passer par chez nous.

« M. Delfosse, écrit-il, que j'ai eu l'honneur de connaître, était un homme éminemment respectable, mais son idéal politique et social ne dépassait pas celui des esprits ordinaires. Brave homme, caractère ferme, mœurs graves et austères, sincérité profonde, loyauté incontestée, admirable pureté de sa vie privée et politique, le vénérable président de la Chambre des représentants résumait simplement toutes ces nobles vertus. Mais M. Delfosse qui avait le prestige du cœur, du caractère et des mœurs, n'avait pas le prestige de l'esprit qui était chez lui un peu étroit et routinier. Il n'était ni lettré, ni orateur, ni philosophe, ni homme d'État, et sa seule ambition politique était de voir au timon de l'État, le parti libéral-doctrinaire dont il était la caution, le soutien et l'honneur.

La bourgeoisie libérale régnait, elle était installée au pouvoir, elle dirigeait les destinées du pays, cela lui suffisait, il n'avait jamais rêvé un plus haut destin de gloire et de félicité.

La révolution du 24 Février (1848) venait déranger cette assiette bourgeoise, troubler les ressorts politiques, économiques et financiers du pays et avait la suprême audace de

proclamer non plus comme une théorie, mais comme un fait, la souveraineté du peuple qui a pour organe nécessaire, le suffrage universel. Il repoussait avec colère et avec angoisse cette Révolution bienfaisante mais gênante et inopportune; car le suffrage universel était un dangereux voisinage pour le suffrage restreint et différentiel.

La liberté pouvait donc se présenter dans les villes et les campagnes Belges, n'en déplaise à M. Delfosse si optimiste, si facile à contenter, quoique d'humeur un peu atrabilaire; la liberté pouvait venir chez nous où elle avait bien des privilèges à effacer, bien des griefs à redresser, bien des dénis de justice à venger, bien des libertés à restituer, bien des droits méconnus ou oubliés à revendiquer.

Mais M. Delfosse, comme beaucoup de ses amis politiques, ignorait l'histoire des idées libérales, la philosophie de la Révolution française, qui se confondant avec la raison, la science et le progrès ne s'arrêtera pas un seul jour et continue sa marche solitaire en visitant les peuples engourdis par le sommeil, l'inertie et la superstition que leur versent les pouvoirs royaux, et sacerdotaux.

N'est-ce pas que comme portrait c'est assez réussi ?

Combien de doctrinaires marquants aujourd'hui ont hérité des défauts de M. Delfosse.....sans en avoir les qualités.

A. R.

Ah ! si j'étais petit oiseau.

Ah ! si j'étais petit oiseau
Je voudrais déployer mes ailes
Et m'envoler sur le rameau
Où roucoulent les tourterelles.
J'irais dans les buissons touffus
Bâtir un beau palais de mousse,
Vivre du bonheur des élus
Et chanter dans l'herbe qui pousse
Ah ! si j'étais petit oiseau.....

Ah ! si j'étais petit oiseau
Je ne voudrais pas être en cage
Seul enfermé sous le barreau,
On souffre trop dans l'esclavage.
Mais ! je voudrais en liberté
Voyager avec ma compagne
Ne connaître que sa gaieté
Ces champs fleuris de la campagne
Ah ! si j'étais petit oiseau.....

Ah ! si j'étais petit oiseau
Mon bec porterait le message
Aux amoureux dans le hameau
Qui s'aiment à fleur de l'âge.
A la grille du prisonnier
Je suspendrais la fleur si belle
Où bien le rameau d'olivier
Quand revient la saison nouvelle
Ah ! si j'étais petit oiseau.....

Ah ! si j'étais petit oiseau
Je voudrais traverser l'espace,
Me reposer sur le côté
Où la vigne pousse et s'enlance.
Dans la grappe fraîche et vermeille
Je ferais couler le bon vin
Je me passerais de bouteille
Ah ! si j'étais petit oiseau.....

L. BRÉMOND.

chonné de robes de moines, dans un couvent d'Ursulines; on devine aisément ce qui se passe dans la bergerie avec de tels loups, prêchant l'amour aux pensionnaires, se grisant au réfectoire, etc. Voilà tout le but des auteurs, présenter deux mousquetaires d'ont l'un est amoureux d'une pensionnaire des Ursulines, les faire entrer au couvent sous le couvert de l'habit du moine et profiter de l'occasion pour rendre amoureux le 2^e mousquetaire, d'une seconde Ursuline. Le poème, tiré d'un vieux vaudeville : *L'habit ne fait pas le moine*, est très amusant, et adroitement remis à la mode. Le 2^e acte surtout est ravissant. M. Varney a écrit sur ce libretto une partition très gracieuse, sans prétention, c'est gai et léger, fait avec science. C'est facile et aimable.

L'opérette de Varney remporte au Pavillon un vif succès. M. Ruth l'a montée avec soin, avec luxe, — comme c'est son habitude du reste.

M^{me} Régine fait valoir toutes les ressources de son talent fin et gracieux dans un rôle trop court. M^{lle} Mousseron, une débutante, fait valoir sa jolie voix dans le rôle de Marie. M^{lle} Dintzer, a le diable au corps dans le rôle de Louise. Les autres dames se comportent très-bien et le bataillon de pensionnaires est charmant.

MM. Villard et Urbain se font fort applaudir, et M. Victor rend avec beaucoup de tact et de mesure l'abbé Bridaine.

Dans un rôle très effacé, nous voyons le 2^e ténor, M. Frassier. Bonne voix et bonne tenue.

Une mention spéciale à l'orchestre, aux chœurs et à leur chef, M. Meurice.

Pour finir, mentionnons à l'ordre du jour le metteur en scène M. Desclos, qui accomplit de vrais prodiges pour faire manœuvrer tout ce monde.

L'heure du berger, vaud. en 3 actes, par M. Ordonneau.

Je regrette cette fois de ne pouvoir dire que c'est un succès, notre cliché depuis l'ouverture — c'est au contraire un four. Nous n'en raconterons pas l'intrigue, vieille comme le monde, simple, extravagante sans un mot spirituel. Les personnages se démenent beaucoup dans le vide, c'est un vaudeville à la vapeur, dont les mots croustillants seuls font rire. Il y a cependant au 2^e acte quelques scènes assez amusantes.

Quant à l'interprétation, elle a été tout ce qu'elle pouvait être. Les artistes ne peuvent malgré toute leur bonne volonté, tirer de la farine d'un sac à charbon. Signalons, cependant MM. Victor et Desclos; ce dernier a joué une grime de façon très amusante.

M^{me} Bertrand et M^{lle} Raton, ce vieux vaudeville, est très crânement enlevé par M^{me} Urbain et M. Barillier; M^{me} Urbain est une artiste de race qui nous promet bien du plaisir pour la campagne.

EGO.

Théâtre du Pavillon de Flore.

Propriété RUTH, rue Surllet, Liège.

Bur. à 6 1/2 h. Rid. à 7 h.

DIMANCHE 7 et LUNDI 8 OCTOBRE 1883.

15^e et 16^e représentation du grand succès

LES MOUSQUETAIRES AU COUVENT

Opéra-Comique en 3 actes.

L'HEURE DU BERGER

Vaudeville nouveau en 3 actes.

Ordre : 1^o L'heure du Berger, 2^o Les Mousquetaires.

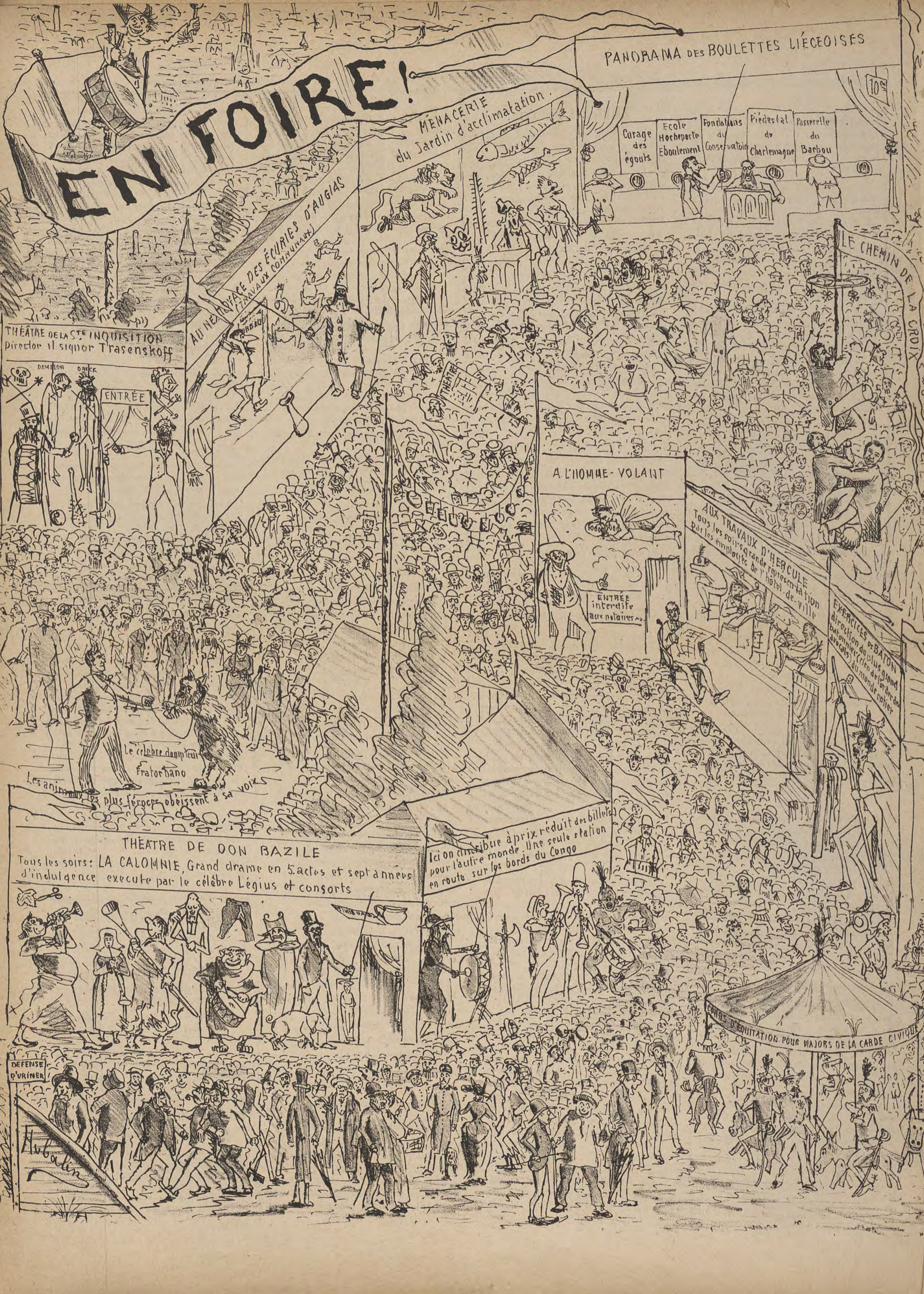
A l'étude : LE JOUR ET LA NUIT opéra-comique en 3 actes.

Livre d'Adresses DE BRUYNE.

Edition de 1884-85.

Les personnes qui ont des modifications à y faire opérer, ou des annonces à y insérer, sont priées de les transmettre sans retard, *Rue Bidaut*, 6.

Liège. — Imp. et Lith. mécanique de J. Daxhelet



PANDRAMA DES BOULETTES LIÉGEOISES

EN FOIRE!

MÉNAGERIE
du Jardin d'acclimatation

Curage des égouts
Ecole Hocheporté Eboulement
Fondations du Conservatoire
Piédestal de Charlemagne
Passerelle du Barbou

THÉÂTRE DE LA SÈTE INQUISITION
Director il signor Trasenskoff

ENTRÉE

AU NE...
DES ÉCRIVAINS D'ANGIAS

A L'HOMME-VOLANT

ENTRÉE
interdite
aux négligés

AUX TRAVAUX D'HERCULE
Tous les soirs grande représentation
par les employés de l'hôtel de ville

EXERCICES DE BATON
direction du plus grand
batonnier (rien de bon de dire)
au monde entier

THÉÂTRE DE DON BAZILE

Tous les soirs: LA CALOMNIE, Grand drame en 5 actes et sept anneus d'indulgence exécuté par le célèbre Légicus et consorts

Ici on distribue à prix réduit des billets
pour l'autre monde. Une seule station
en route sur les bords du Congo

PROBATION POUR MAJORS DE LA GARDE CIVIQUE

DEFENSE
D'URINER

Le célèbre d'empireur
Frator hano

Les animaux les plus féroces obéissent à sa voix